



Formulaire d'ouverture de compte

GOODYEAR CANADA INC

NOM LÉGAL :	OPÉRÉ SOUS :
ADRESSE :	TÉLÉPHONE :
VILLE / PROVINCE :	TÉLÉCOPIEUR :
CODE POSTAL :	
COMPAGNIE APPARENTÉE :	ADRESSE :

ÉTUDE DE CRÉDIT - FOURNISSEUR

FOURNISSEUR DE PNEUS

NOM :	CONTACT :
TÉLÉPHONE :	TÉLÉCOPIEUR :

AUTRE

NOM :	CONTACT :
TÉLÉPHONE :	TÉLÉCOPIEUR :

AUTRE

NOM :	CONTACT :
TÉLÉPHONE :	TÉLÉCOPIEUR :

BANQUE

NOM :	# COMPTE :
VILLE / PROVINCE :	CONTACT :
TÉLÉPHONE :	CENTRE DE SERVICE # :

COMPTES PAYABLES

CONTACT

NOM :	TÉLÉCOPIEUR :
TÉLÉPHONE :	COURRIEL :

DIRIGEANT

NOM :	TÉLÉCOPIEUR :
TÉLÉPHONE :	COURRIEL :

OPTIONS DE PAIEMENT (veuillez choisir l'option)

<input type="checkbox"/> CHÈQUE (PAR POSTE)	<input type="checkbox"/> TRANSFERT ÉLECTRONIQUE DE FONDS / DÉPÔT DIRECT
<input type="checkbox"/> VIREMENT BANCAIRE	<input type="checkbox"/> CARTE DE CRÉDIT (réduction 2 % non offerte)

Les renseignements fournis sont garantis être véridiques et sont fournis uniquement pour obtenir du crédit.

Modalités de crédit :

Le demandeur accepte les modalités de 2% le 10^e jour du mois suivant, net 30 jours, à moins d'avis contraire. À la seule discrétion de Goodyear, le demandeur reconnaît devoir payer des frais financiers de 1,5% composés mensuellement (19,56% par année) sur tout solde dû. Je consens (nous consentons) à ce qu'une enquête personnelle ou sur l'entreprise soit effectuée dans le but d'obtenir ce crédit.

Dirigeant autorisé :

Titre :

Signé ce :

Ville :

Signature





ENTENTE D'ACHAT POUR CLIENTS NATIONAUX

Entre Goodyear Canada Inc., ci-après appelée le "vendeur", et

Située au _____
Adresse rue ville province code postal

Ci-après appelée "l'acheteur"

En contrepartie des promesses, obligations et engagements mutuels précisés aux présentes, les parties conviennent de ce qui suit :

1. Le vendeur convient de vendre à l'acheteur, sous réserve de la garantie standard du vendeur, et l'acheteur convient d'acheter la marchandise Goodyear énumérée ci-dessous, conformément aux modalités suivantes :

Pneus tourisme	Pneus rechapés	
Pneus de camionnette	Pneus de camion poids lourd	Pneus hors-route (génie civil)
2. Les produits couverts par cette entente pourront être livrés à l'acheteur (ou à son représentant autorisé) par tout centre Goodyear autorisé sur présentation d'une preuve d'identité acceptable et avec une autorisation d'effectuer l'achat. Les produits achetés au titre de cette entente sont pour usage sur les véhicules achetés ou loués par l'acheteur ou les véhicules utilisés exclusivement dans la conduite des affaires de l'acheteur; ils ne peuvent être offerts aux employés pour usage sur leur véhicule personnel.
3. Bien que l'acheteur ne soit pas tenu d'effectuer un minimum d'achats aux termes de cette entente , s'il n'achète pas au moins 50 000 \$ de produits ou services mécaniques connexes Goodyear facturables à un client national durant chaque période de 12 mois de la présente entente, Goodyear pourra, à sa discrétion, annuler cette entente conformément aux conditions stipulées à l'article 9.
4. Les filiales et/ou sociétés affiliées de l'acheteur sont (ne sont pas) autorisées à effectuer des achats en vertu des modalités de cette entente. (Joindre la liste des filiales et sociétés affiliées).
5. Si l'acheteur émet sa propre carte de crédit ou autre autorisation d'achat à un représentant, à ses filiales, locataires et/ou sociétés affiliées, l'acheteur convient de payer la marchandise livrée au titre de cette autorisation aux titulaires de carte, conformément aux modalités de facturation. Il revient à l'acheteur d'annuler toute carte de crédit ou autorisation d'achats détenus par ses représentants, filiales, locataires et/ou sociétés affiliées. L'acheteur convient qu'il est de sa responsabilité de payer tous les achats faits avec une telle carte de crédit ou autorisation d'achat chaque fois que ces documents sont remis à un centre d'approvisionnement autorisé Goodyear.
6. En cas de défaut de paiement à la date d'échéance par l'acheteur, le vendeur peut, à sa discrétion, annuler cette entente ou reporter toute expédition additionnelle jusqu'à ce que les paiements en souffrance aient été réglés. Le vendeur peut, à sa discrétion, refuser de faire toute autre livraison sauf contre paiement comptant.
7. Prix : Les prix de Goodyear en vigueur au moment de la livraison, moins les escomptes applicables.
Modalités de vente et escomptes : Ceux en vigueur au moment de la livraison.
8. Le vendeur n'assumera aucune responsabilité pour les livraisons en retard ou non effectuées par suite d'une grève, d'un lockout, d'un incendie, d'une interruption des facilités de transport, de son incapacité d'obtenir la marchandise ou de toute cause hors du contrôle raisonnable du vendeur.
9. Cette entente entrera en vigueur au moment de sa signature par un représentant dûment autorisé de l'acheteur et du vendeur et est sujet à annulation, avec ou sans cause, dans les trente jours suivant réception d'un avis écrit envoyé par une des parties à l'autre.

Date: _____

GOODYEAR CANADA INC.

Par : _____

Directeur, Comptes nationaux – Produits commerciaux

Directeur, Comptes nationaux – Produits de consommation

Par : _____

Titre : _____